

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Huit, le Lundi 23 Juin à 18 Heures, Le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 17 Juin, conformément à l'article L.2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

M.M LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mlle MORACCHINI, Mme GUIDICELLI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, Mme RISTERUCCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjointes au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, M. VITALI, Mme DEBROAS, M. BASTELICA, Mme PERES, Mme POLI, M. AMIDEI, Mme SUSINI, M. BERNARDI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M.M COMBARET, TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, Mlle SAMPIERI, M. D'ORAZIO, Mme FENOCCHI, M.M CORTEY, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. MARY	à	Mme LUCIANI
Mme JOLY	à	M. CERVETTI
Mme CURCIO	à	Mme FERRI-PISANI
M. ZUCCARELLI	à	M. PIERI
M. MARCANGELI	à	Mme FENOCCHI
Mme OTTAVI-BURESI	à	M. CORTEY

Etaient absents :

Mme PASTINI, M. RUAULT, Mme GUERRINI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de présents :	36
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 23 Juin 2008

Délibération N°2008/ 140

Programme des Estivales 2008.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Depuis plusieurs années, une programmation éclectique alliant des genres différents dans tous les domaines artistiques (musique classique, chants traditionnels, comédies musicales, danse, théâtre, causeries philosophiques, variétés...), est proposée au public durant la période estivale.

L'objectif de ce programme est d'offrir, pour satisfaire l'attente du plus grand nombre, une pluralité de formes d'une grande diversité dont l'affiche permet à la fois la découverte de talents moins connus et la rencontre avec des artistes de grande notoriété. La large place laissée aux groupes de chant et de musique corses, attire une grande partie de la population locale ainsi que de nombreux touristes curieux de connaître la richesse du répertoire insulaire. Le calendrier de cette saison s'organise selon des modalités différentes autour d'une planification d'évènements et de représentations émanant d'une part :

- de l'Office Municipal du Tourisme
- et d'autre part :
- des services de la Ville (Culture, Sport ...) dans le cadre d'une programmation en régie directe
 - de porteurs de projets privés (associations ou sociétés de productions).

La Ville d'Ajaccio permet qu'une saison estivale complète soit réalisée en apportant son soutien par différents moyens :

- en mettant à disposition le théâtre de verdure du CASONE, le matériel technique et les agents du CTM/Service Festivités, pour l'organisation de spectacles payants par des porteurs de projets privés moyennant le paiement d'une location forfaitaire.
- en prenant à sa charge les aménagements techniques (son et lumière)
- en soutenant financièrement certains projets dans le cadre des aides apportées aux associations.

L'ensemble des modalités d'organisation de ces manifestations est formalisé par des conventions, fixant les apports et les obligations de chacun des partenaires à partir d'un cahier des charges et d'un état des lieux précis ; le pris de la location de l'espace du Casone, lorsqu'il s'agit de spectacles payants, (obligatoire en ce qui concerne l'occupation du domaine public,) est fixé à la somme forfaitaire de 1000 € pour un nombre de spectateurs supérieur à 1000 et 500 € pour un nombre inférieur. Il peut être accepté que cette somme soit versée sous forme de l'équivalent billets pour le spectacle à destination des publics en difficulté.

Etant considéré que le programme de réaménagement du CASONE rend désormais possible l'accueil de 4000 à 7000 personnes,

Etant considéré le calendrier arrêté comme suit (sous réserve de modifications)

MANIFESTATION	OPERATEUR	LIEU	DATE/ HEURE	REMARQUES
MUSIQUES ACTUELLES ANIMATION TECKTONICK	ASSOCIATION LIBRE SPECTACLE	Kiosque - Place du DIAMANT Gratuit	11 et 25 juin 15h/18H	Soutien logistique
MUSIQUE JAZZ Festival "Jazz in Aiacciu"	Association Jazz in Aiacciu	Lazaret Citadelle	25/26/27 juin 21H 28 juin	Soutien financier (subvention Associations) + soutien logistique
COMEDIE MUSICALE WEST SIDE STORY	Cie SCENE SET	CASONE	4 et 5 juillet 21H	Soutien logistique et prise en charge aménagements techniques
MANIFESTATION LITTERAIRE "Festival du Polar Corse et Méditerranéen"	ASSOCIATION CORSICA POLAR	P. FOCH Gratuit	4 au 6 juillet	Soutien logistique
LES QUARANTAINES DU LAZARET Rencontres Philosophiques, littéraires, scientifiques, musicales : débats, conférences...	Association François OLLANDINI	Lazaret Gratuit	4 juillet 10 et 11 juillet 17/18/19 juillet 22 juillet 18 août	Soutien financier (subvention Associations) + soutien logistique
CHANTS ET MUSIQUE INSULAIRES CONCERT NOVI	Association I NOVI	P. DIAMANT	12 juillet	Soutien logistique et prise en charge des aménagements techniques
MANIFESTATION LITTERAIRE Journées du Livre Corse	Association des Editeurs corses	P. FOCH Gratuit	18/19 juillet 08/09 août	Soutien financier (subvention Associations) + soutien logistique
MUSIQUE VARIETE AJACCIO MUSIC LIVE	LA BOITE A COM	CASONE Gratuit	21 juillet 21H30	Soutien logistique
CONCERT POPPYS	Association les Petits Chanteurs d'Asnières	P. DIAMANT Gratuit	22 juillet 21H30	Soutien logistique
DANSES ET MUSIQUES DU MONDE CELTIC LEGENDS	ASSOCIATION AOC	CASONE	26 juillet 21H	Soutien logistique
CHANTS ET MUSIQUE INSULAIRES A FILETTA	ASSOCIATION A FILETTA	St Erasme ou autre église	8 août Sous réserve	Soutien logistique
CHANTS ET MUSIQUE INSULAIRES CONCERT VOCE VENTU	Association Les Voix du Sud	P. DIAMANT Gratuit	9 août	Soutien logistique et prise en charge des aménagements techniques
CHANTS ET MUSIQUE INSULAIRES SVEGLIU D'ISULA	ASSOCIATION SVEGLIU D'ISULA	CASONE	10 août 21H	Soutien logistique
MUSIQUE VARIETES CONCERT C. MAE	SARL KEY PROD	CASONE	14 août 21H	Soutien logistique
CHANTS ET MUSIQUE INSULAIRES CONCERT I MUVRINI	AGFB PROD	P. DIAMANT Gratuit	15 août 22H30	Concert organisé par la Ville

CHANTS ET MUSIQUE INSULAIRES CONCERT CANTA U POPULU CORSU	Association CANTA U POPULU CORSU	P. DIAMANT Gratuit	17 août 21H	Soutien logistique et prise en charge aménagement techniques
CHANTS ET MUSIQUE INSULAIRES CONCERT CHJAMI AGHJALES	ASSOCIATION I CHJAMI	CASONE	23 août 21H	Soutien logistique

Etant considéré que les moyens techniques souhaités par les partenaires sont aux normes et disponibles,

Il est demandé au Conseil Municipal :

de se prononcer :

Sur l'approbation de l'ensemble de la programmation.

Sur l'approbation de la prise en charge du coût de l'aménagement technique pour la réalisation de trois spectacles indiqués ci-dessus.

Sur la proposition de souscrire des partenariats avec des associations et des sociétés de production privées et d'élaborer des conventions de mise à disposition des espaces publics.

d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à ce programme d'activités.

de dire que les crédits nécessaires, soit la somme de 27000€, sont inscrits au budget de la ville, exercice 2008.

Les membres du Conseil Municipal voudront bien en délibérer.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
ouï l'exposé de Madame Anne-Marie LUCIANI, Adjointe déléguée
et après en avoir délibéré,**

Vu la loi 82.663 du 2 mars 1982 modifiée portant Droits et Libertés des Communes,
Vu la loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
Vu la loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
Vu la loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis favorable de la Commission Municipale compétente en date du 20 Juin 2008

**ADOPTE,
à l'unanimité de ses membres
présents ou représentés**

- Le programme de la saison estivale tel qu'exposé supra.
- La politique de souscription de partenariats avec des associations et des sociétés de production privées et d'élaborer des conventions de mise à disposition des espaces publics.

AUTORISE Monsieur LE MAIRE

à signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation,

DIT

que les crédits sont inscrits au BP 2008, article 6232, Chapitre 11, fonction 33.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Ville et d'un affichage en mairie.

.....
Fait et délibéré à Ajaccio les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE,

Simon RENUCCI